

SAVART

numéros 99 / 100 - Décembre 2018

Au sommaire

Pages 2 / 30 ans d'histoire
 Pages 3 - 4 / 30 ans de protection
 Pages 5 / 30 ans d'expertises
 Pages 6 - 7 / 30 ans de vie associative
 Pages 8 - 9 / 30 ans de gestion
 Pages 10 - 11 / 30 ans de valorisation
 Page 12 / Agenda - Vie associative - En bref...



30^e
anniversaire

ÉDITO

Janvier-mars 1982 les États Régionaux de l'Environnement. Objectif du Ministre Crépeau : Un Livre Blanc National pour élaborer une charte de l'environnement. En Champagne-Ardenne, au chapitre 5 - Espaces naturels, figurent deux souhaits : « ... le Ministère de l'Environnement cesse d'être une administration qui recommande pour devenir une administration qui commande disposant de personnel, de moyens techniques et financiers importants » et « il faut dans les prochaines années et avant qu'il ne soit trop tard fonder le Conservatoire Régional de l'Environnement ». Merci aux naturalistes ayant réglé le deuxième point le 2 avril 1988 en créant notre association. La tâche est immense, les enjeux ignorés des citoyens.

L'aventure commence, les bénévoles contactent les propriétaires, organisent des chantiers, des « rendez-vous avec la nature », expliquent nos actions, partagent les émotions et préservent les sites avec les habitants. L'équipe professionnelle grandit, épaulé les bénévoles, navigue dans le dédale administratif, conclut des conventions : PNR, lycées agricoles, ONF, associations d'insertion.

Les Conservatoires se fédèrent, évoluent, deviennent CEN, bénéficient d'un agrément État-Région et s'adaptent aux horizons des nouvelles régions. Depuis 30 années, nos résultats confirment le bon sens de nos créateurs, mais les pertes de biodiversité continuent et les menaces restent fortes. La financiarisation de la biodiversité réduira-t-elle la nature à un simple produit marchand devant rapporter à ses maîtres ? La réponse est-elle dans le premier souhait du livre blanc ? En l'attendant, continuons notre travail au service de ce bien commun.

Roger Gony
Président du CEN Champagne-Ardenne

Aux origines du CEN Champagne-Ardenne

En 1987, les associations de protection de la nature régionales mandatent La Hulotte - L'Épine noire des Ardennes, Société de Protection de la Nature et de l'Environnement, pour créer un Conservatoire des sites en Champagne-Ardenne. « *Un des buts essentiels de ces associations étaient de préserver les derniers espaces naturels de la région, ceci dans un contexte alors très difficile. Rappelons qu'à cette époque sévissaient les grands défrichements de Champagne crayeuse, (qui éliminèrent les derniers savarts), les enrésinements de massifs forestiers complets, les recalibrages géométriques des cours d'eau, etc.** » Un an plus tard, le 02 avril 1988, inspiré du modèle proposé par les

Conservatoires régionaux dont ceux d'Alsace et de Lorraine, elle modifie son nom et ses statuts et devient le Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne. Cette création répond au besoin émergent d'« *une structure indépendante à vocation de maîtrise foncière et de gestion des milieux naturels* ** ».

* Jean-Marie Royer, président du Comité scientifique du Conservatoire, Savart n°2 4^{ème} trimestre 1990.

** Michel Mahy, président de L'Épine noire et 1^{er} président du Conservatoire, AG extraordinaire du 02/04/1988



Conservatoire
d'espaces naturels
Champagne-Ardenne



30 ans de protection : une progression constante

Constitution d'un réseau de sites

C'est à L'Épine noire des Ardennes et à ses adhérents que le Conservatoire doit ses premiers sites puisqu'à sa création en 1988, il compte une dizaine de sites représentant une cinquantaine d'hectares. Un réseau d'espaces naturels remarquables qui s'est largement étoffé pendant trois décennies au gré des évolutions des équipes, des actions, des territoires d'intervention et des partenaires. 30 ans plus tard, l'ambition reste la même : contribuer à la préservation des espaces naturels dans les territoires.

Au début des années 1990, les programmes portés par le Conservatoire ont renforcé le réseau de sites. Ce sont notamment les programmes européens LIFE* qui ont permis de mener des actions

d'envergure pour la préservation des milieux naturels. Malgré des montages complexes et une gestion lourde, le Conservatoire dresse un bilan positif des programmes successifs : Vallées alluviales du Nord et de l'Est de la France (VANEF), Chiroptères, Tourbières de France.

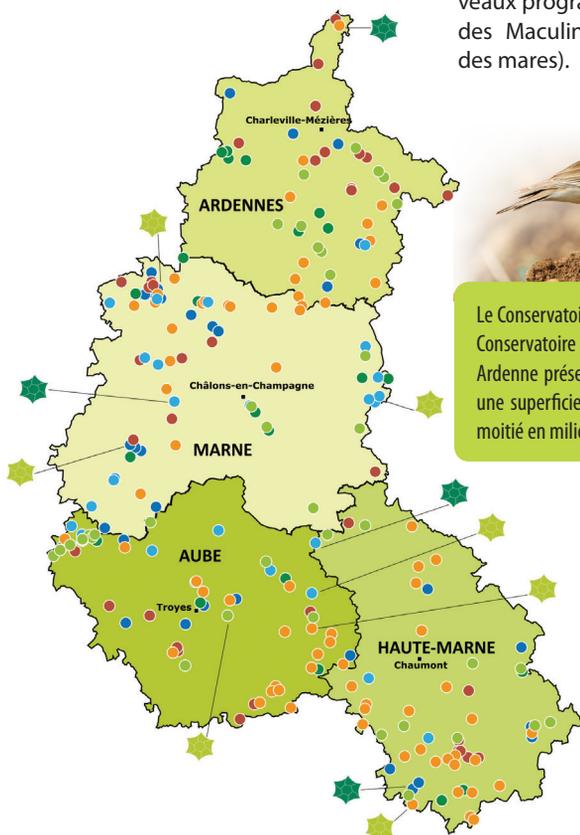
Une diversité dans les interventions du Conservatoire a également permis le développement de son activité et de son équipe salariée : les premières actions sur les chauves-souris, la contribution à la mise en œuvre de Natura 2000, l'accompagnement de collectivités (le Conseil régional, les départements des Ardennes et de la Marne...), la participation à des mesures compensatoires, puis l'animation ou la participation à de nouveaux programmes régionaux (en faveur des Maculinea, des chauves-souris ou des mares).



Le Marais de Germont, le dernier site en date

Le Conservatoire, qui a géré une partie du site pendant plus de 20 ans, en est désormais le détenteur. Le 20 juin 2018, il fait l'acquisition de 100 ha de tourbière grâce au soutien de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

Le marais de Germont-Buzancy est le plus vaste marais alcalin des Ardennes et se situe dans un ensemble de zones humides appelé « tourbières de la Bar ». Tourbière, prairies humides, étangs, boisements humides..., le marais de Germont-Buzancy présente un intérêt écologique remarquable. Il abrite notamment une flore typique et accueille le Castor d'Europe. Le site est inscrit au réseau Natura 2000 depuis 2008.



Le Conservatoire du patrimoine naturel devenu le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne préserve aujourd'hui 220 sites couvrant une superficie de 4 000 hectares dont plus de la moitié en milieux humides.

Sites CENCA

- Prairies naturelles
- Lacs, étangs, mares
- Pelouses sèches
- Site à chauves-souris
- Forêt
- Tourbières et marais
- ★ Réserve naturelle nationale gérée par le CENCA
- ★ Réserve naturelle régionale gérée par le CENCA

Le célèbre aérodrome de Marigny

Par son passé mouvementé, l'histoire de Marigny pourrait se décrire au sein d'un long roman. En effet, ce site a fait couler beaucoup d'encre, a suscité beaucoup d'espoirs et fait encore l'objet de diverses convoitises. Tout a commencé le 27 mai 1991 par la signature d'une première convention avec l'Armée de l'air (280 hectares) pour sauvegarder l'intérêt biologique de l'ancien aérodrome de Marigny pour une durée de cinq ans. 14 ans et quelques raves-party plus tard, une deuxième convention est signée avec le Ministère de la Défense. Depuis quelques années, les moutons ont fait leur retour sur le site grâce à un partenariat avec un éleveur local. Et pour bientôt un projet de ferme solaire portée par la Communauté de communes du Sud Marnais ?

11 réserves naturelles
gérées représentant
1 492 hectares.

Vers des protections fortes : les Réserves Naturelles

Le Conservatoire est gestionnaire de quatre des six réserves naturelles nationales et de sept des neuf réserves naturelles régionales de Champagne-Ardenne. Il a notamment initié, en lien avec les propriétaires des terrains, la création des premières réserves naturelles régionales (anciennement volontaires) dans la Marne : Morains-le-Petit (1992) et le marais de Reuves (1995).

Les démarches engagées ces dernières années devraient permettre en 2019 la création de la Réserve Naturelle Régionale des Sablières autour de Reims (Marne).

La Réserve Naturelle Nationale de Chalmessin : la 1^{ère} réserve naturelle gérée

À l'initiative de la commune de Vals-Des-Tilles et du Conservatoire, la Réserve Naturelle Nationale de Chalmessin voit le jour le 2 septembre 1993. 123 hectares de forêts et de marais tufeux aux portes de la Bourgogne gérés par le Conservatoire avec le soutien de l'Office national des Forêts et du Syndicat intercommunal de gestion forestière de la région d'Auberive ! 25 ans plus tard, cette réserve naturelle bénéficie toujours du même consensus local. Le partenariat avec la commune a été renforcé en 2015 avec la création d'une deuxième

réserve naturelle, régionale cette fois-ci, la Réserve Naturelle Régionale des pelouses et bois de Villemoron gérée également par le Conservatoire. Vals-des-Tilles devient ainsi la première commune rurale de la région Grand Est à abriter deux réserves naturelles.

Un sentier de découverte autour des sons de la nature permet de cheminer autour du marais et d'en percevoir quelques secrets...

N'hésitez pas à venir faire un tour !

De l'intervention à la libre évolution : Une forêt où l'on ne coupe plus d'arbres ?

Laisser à la forêt le temps nécessaire à son évolution naturelle. C'est le mode de gestion adopté par le Conservatoire sur certaines parcelles notamment dans les Réserves Naturelles Nationales de Chalmessin et d'Oger / Mesnil-sur-Oger. Laisser des parcelles en évolution naturelle, cela veut dire aucune coupe, aucune intervention, laisser les arbres accomplir leur cycle biologique (croissance, maturité, vieillissement puis mort, et régénération naturelle...). Un projet qui s'inscrit par définition dans le temps. Un projet en faveur de la biodiversité mais aussi permettant le stockage du carbone et donc une lutte contre le changement climatique.



Témoignage de Anne-Cécile Dury, maire de Vals-des-Tilles

« Cela représente une grande chance... » Anne-Cécile Dury nous expose comment les réserves naturelles sont perçues localement. Qu'est-ce que cela apporte ? Atouts pour le territoire ou contraintes ?...

Retrouvez l'interview complète sur
<http://reserve-chalmessin.org>

La gestion piscicole extensive > L'étang de Ramerupt

En 1992, le Conservatoire fait l'acquisition de l'étang de Ramerupt à Petit-Mesnil (10) en copropriété avec la Communauté de communes de Soulaines (ex Sivom) grâce à la participation du Ministère de l'environnement et du Conseil régional. Cet étang destiné à la pisciculture était pêché traditionnellement depuis sept générations. Quand la famille Darnel décide de ne pas renouveler son bail en 2002, le Conservatoire en profite pour mettre en place une gestion piscicole écologique. Depuis cette date, il organise quasi tous les 2 ans la pêche au filet en partenariat avec un pisciculteur professionnel et grâce à la participation de nombreux bénévoles.





Agir pour les chauves-souris

Sous l'impulsion de nombreux bénévoles, le Conservatoire s'engage activement dès la première année pour la préservation des chauves-souris motivé par un constat alarmant : l'effondrement des populations de chauves-souris en Europe depuis les années 1950.



Carrières souterraines d'Arsonval et de Bossancourt

Premier site à chauves-souris préservé par le Conservatoire, les carrières souterraines d'Arsonval et de Bossancourt (Aube) initient la création d'un réseau de gîtes d'hibernation et de mise bas en Champagne-Ardenne. Un site exceptionnel dans l'ouest de l'Europe pour l'hibernation des chauves-souris, et plus particulièrement les deux espèces de Rhinolophes. Aujourd'hui, sur les 26 carrières connues, 17 carrières ont été achetées ou louées, et 10 fermées par des grilles avec le soutien du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient, des Amis du Parc et de la commune de Bossancourt.

Le Conservatoire, acteur d'un programme transfrontalier

Dès 1988, le Conservatoire participe au groupe Inter-frontières de protection des chauves-souris qui réunit des naturalistes originaires d'Allemagne, de Belgique, de France, du Luxembourg et des Pays-Bas. Leur but : entreprendre un travail de fond sur les chiroptères et leurs biotopes dans l'Europe du Nord. À partir de 1995, un ambitieux programme européen vise à créer un réseau de gîtes d'hibernation protégés grâce à l'appui de l'Union européenne (LIFE chiroptères), des ministères de l'Environnement ainsi que des collectivités locales. En 1996, le Conservatoire reçoit un prix de l'Union Européenne pour sa bonne gestion du programme.

Dans le cadre de ce programme, 21 nouveaux sites sont protégés, 125 sites bénéficient d'un suivi hivernal et 19 sites sont équipés de grilles de protection.

Aujourd'hui, le Conservatoire préserve 32 sites à chauves-souris (soit 60 gîtes) par le biais d'une acquisition ou d'une contractualisation (convention, bail emphytéotique) avec les propriétaires.

Un partenariat avec les conseils départementaux des Ardennes et de la Marne

Depuis 2005, le Conservatoire est mandaté par les conseils départementaux de la Marne et des Ardennes pour prospecter les bâtiments et les ponts avant leur restauration/reconstruction. Des prospections sont effectuées avant la mise en œuvre des travaux (bénéficiant d'une subvention départementale) pour vérifier la présence/absence de chauves-souris. La découverte d'une colonie de chauves-souris peut alors influencer la période des travaux (pour éviter le dérangement en période de mise bas) et à la mise en place d'aménagements spécifiques.

Un Plan Régional d'Actions

Depuis 2009, le Conservatoire pilote le Plan Régional d'Actions (P.R.A.) en faveur des chauves-souris sur l'ensemble de la Champagne-Ardenne et maintenant en Grand Est. L'objectif de ce plan est de maintenir dans un bon état de conservation les populations de chauves-souris. Il prévoit la réalisation d'actions pour améliorer les connaissances, protéger, informer/sensibiliser. Il est financé par l'Europe, l'État et la Région Grand Est.

Les principales actions menées sont l'étude des regroupements automnaux, le suivi des sites d'hibernation protégés, le suivi de l'évolution des populations de chauves-souris, la centralisation et la coordination des SOS chauves-souris ou encore la mise en protection des sites prioritaires, etc. L'ensemble de ces actions est mis en œuvre grâce à l'implication de nombreux bénévoles passionnés.

Le P.R.A. chauves-souris en chiffres

- Entre 80 et 100 sites suivis chaque année lors de comptages hivernaux par le Conservatoire et le groupe chiroptères de Champagne-Ardenne.
- 10 nouveaux sites protégés
- 2 nouvelles espèces découvertes : le Murin d'Alcathoé et la Grande noctule
- 4 conventions « Refuges pour les chauves-souris » signées avec des collectivités.



Pourquoi s'intéresser aux chauves-souris ?

Les chauves-souris sont victimes de la destruction de leur terrain de chasse, de la disparition de leurs gîtes, de dérangement, de la pollution chimique, etc. Depuis 1981, toutes les espèces présentes en France et en Europe sont protégées. Sur les 34 espèces recensées en France métropolitaine, 25 ont été inventoriées en Champagne-Ardenne.



Le chronoventaire : suivi des papillons diurnes sur les pelouses sèches

Parmi les indicateurs choisis par le Conservatoire pour évaluer l'état des pelouses sèches, il y a les papillons de jour. Depuis 2014, 20 pelouses échantillonnées par tirage au sort (sur les 65 gérées) font l'objet d'un suivi spécifique. Deux questions sous-jacentes : comment évoluent les communautés de papillons sur les pelouses sèches gérées par le Conservatoire ? La gestion mise en place est-elle favorable aux cortèges de papillons ? Mais qui dit suivi, dit protocole. Alors quelle méthode utiliser ? Avec le recul et diverses expériences, le Conservatoire s'est tourné vers le « Chronoventaire », méthode développée par le Muséum National d'Histoire Naturelle. Après trois années de suivi (2014, 2015 et 2018), les premiers résultats révèlent que près des 2/3 des pelouses étudiées sont dans un « bon état », du point de vue des papillons spécialistes des milieux chauds et secs. Une quatrième année de suivi est prévue en 2019. À suivre...

Une capacité d'expertise reconnue

Les connaissances et le savoir-faire acquis pendant toutes ces années sur les sites ont permis au Conservatoire d'être reconnu pour ses compétences en tant que gestionnaire d'espaces naturels. Des collectivités locales ou territoriales, des établissements publics (ONF, EPTB, EPAMA...) ou des entreprises privées (mise en œuvre de mesures compensatoires) sollicitent très régulièrement le Conservatoire. Il accompagne également l'État et les collectivités pour la mise en place des politiques de préservation de la biodiversité : principal opérateur Natura 2000 en Champagne-Ardenne et pilote de programmes régionaux de conservation d'espèces menacées (chauves-souris et Maculinea).

En 30 ans, le Conservatoire est devenu une structure scientifique et technique de référence

La connaissance du patrimoine naturel, un préalable pour les choix de gestion

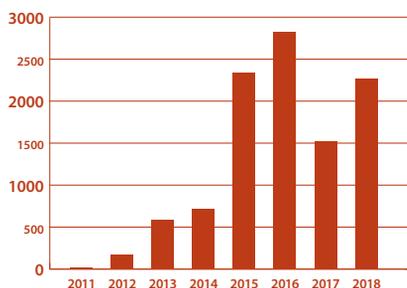
Au cours des quinze premières années, de nombreux inventaires ont été réalisés sur les groupes d'espèces les mieux maîtrisés (vertébrés et flore). En 2003, le Conservatoire initie un programme de conservation des insectes patrimoniaux de Champagne-Ardenne visant à la prise en compte de l'entomofaune dans la gestion des sites. Les papillons de jours, les orthoptères et les libellules font alors l'objet d'inventaires plus ciblés. Depuis 2010, le Conservatoire s'efforce d'améliorer les connaissances sur les groupes d'espèces moins connus, notamment les bryophytes, les champignons, les coléoptères et les syrphes. Les inventaires ciblés sur les sites doivent servir principalement à éclairer les choix de gestion. En faisant le choix d'une gestion ou d'une non intervention, l'objectif est de favoriser des groupes d'espèces ou des milieux naturels sur un site. Toutefois, dans le même temps, d'autres espèces sont forcément défavorisées à l'échelle du site. Tout l'enjeu est donc d'avoir une vision stratégique de la préservation de la biodiversité à différentes échelles spatiales (site > région) mais également de sortir de l'entrée « espèce » pour travailler sur le « bon » fonctionnement des milieux naturels.

L'évaluation des actions de gestion : d'une approche « espèce » à une approche par « habitats naturels »

Jusqu'à la fin des années 1990, les suivis des effectifs des espèces patrimoniales puis progressivement les suivis par cortège d'espèces constituaient les principales études qui permettaient d'évaluer la gestion. Chaque suivi était mené individuellement sans vraiment de croisement entre les données récoltées. À partir des années 2000, le concept

d'état de conservation des habitats naturels s'est développé dans le cadre du réseau Natura 2000. Le Conservatoire a élaboré des indicateurs plus pertinents pour évaluer chaque type d'habitat naturel. Avec cette approche, les indicateurs et les protocoles associés sont donc en corrélation. De plus, l'autre élément important de la démarche est de définir des seuils par indicateurs pour déterminer le bon état alors qu'auparavant seules des tendances étaient suivies.

Évolution de l'Orchis à fleurs lâches sur une prairie auboise



Évaluation de l'état de conservation de l'habitat « pelouse sèche »

PARAMÈTRES	INDICATEURS	ÉTAT
Composition	Diversité floristique	😊
	Typicité floristique	😊
	Intégrité du peuplement papillons diurnes	😞



3 présidents depuis 1988 :

1988 : Michel Mahy
 1988-1994 : Jean-Bernard Popelard
 Depuis 1994 : Roger Gony

Les conservateurs bénévoles, des citoyens impliqués dans la préservation de la nature

Dès ses débuts, le Conservatoire nomme des conservateurs bénévoles qui s'investissent dans les activités de l'association. Réels passionnés aux connaissances naturalistes fines ou novices curieux et sensibles à la préservation du patrimoine naturel de leur région, les bénévoles jouent un rôle essentiel. Parmi eux, certains désirant s'engager davantage deviennent conservateurs bénévoles d'un site naturel qu'ils affectionnent particulièrement.

Ils accompagnent le travail technique de l'équipe salariée et participent activement aux actions de gestion et de sensibilisation : surveillance du site, inventaire de la faune et de la flore, visites guidées, tenue de stands...

Le Conservatoire dispose aujourd'hui d'un réseau de plus de 60 conservateurs bénévoles. Chaque année, ils sont conviés à une journée d'échanges sur un site.

Des sites restent encore orphelins, n'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus !

Une association professionnalisée au plus près des sites

Les administrateurs, les pilotes de l'association

Le Conseil d'administration (CA) est l'organe décisionnel de l'association. Il a en charge la stratégie et la gestion des ressources financières. Il est composé actuellement de 10 membres élus en assemblée générale.

Interview de Guy Venault

Comment êtes-vous devenu administrateur et pourquoi ?

Chargé d'affaires à l'agence de l'eau Seine-Normandie (direction des vallées de Marne), je gérais les subventions zones humides, rivières, vignoble... J'étais donc en contact avec le Conservatoire. Lors de mon pot de départ en retraite en 2003, j'avais invité le président du Conservatoire Roger GONY et j'ai « bénéficié » d'un recrutement » en direct. Pourquoi accepter la première année et les suivantes ? J'ai estimé qu'il fallait aider une association et je ne regrette pas du tout ! L'implication fut parfois délicate dans une association active par ses nombreux salariés -remplacement, recrutement, financement-, par ses représentations auprès des

acteurs divers mais quel plaisir de retrouver les opérateurs « d'avant retraite » y compris mes anciens collègues.

Comment vous impliquez-vous en tant qu'administrateur ?

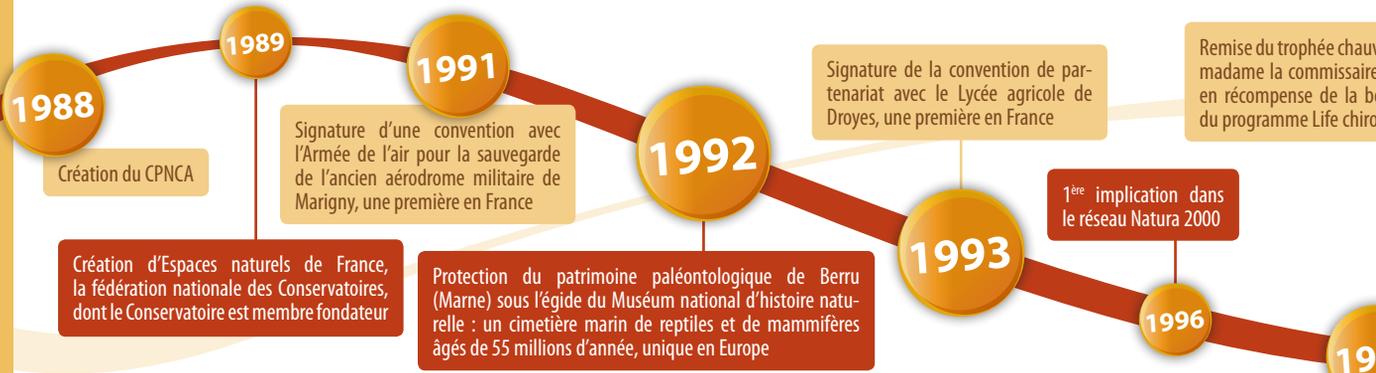
Ce que j'apprécie c'est l'implication de tous nos techniciennes et techniciens. Merci aux élus qui ont osé s'engager dans cette protection, qui ont compris l'intérêt des actions des associations dans ce domaine où nous agissons à la place de la nature, elle qui ne peut s'exprimer. Une autre satisfaction c'est la croissance de la masse financière et les surfaces de zones humides que le Conservatoire connaît, étudie, protège et valorise sur une Terre qui voit disparaître autant d'espèces !



Témoignage d'Angélique Vallée

Conservatrice bénévole du marais de la Vanne à Villemaur-sur-Vanne dans l'Aube. Elle nous explique ses motivations, son rôle, son investissement...

Retrouvez l'interview complète sur notre page Facebook : www.facebook.com/conservatoire.espaces.naturels.champagne.ardenne





Les participants au **Congrès national des Conservatoires** au Havre en octobre 2018.

Une équipe pluridisciplinaire

Rapidement le choix a été fait de consolider l'action des bénévoles par la mise en place d'une équipe professionnelle. L'évolution de l'équipe technique (1 salarié à ses débuts, 23 aujourd'hui) correspond aux évolutions des compétences et des missions du Conservatoire. Si la préservation des sites naturels remarquables demeure notre cœur de métier, la dynamique Natura 2000, la communication et les systèmes d'information géographique (SIG), l'implication dans les procédures territoriales ont amené le

Conservatoire à diversifier ses compétences et ont fait émerger de nouveaux métiers.

Basé à Boult-aux-Bois dans les Ardennes à son origine, le Conservatoire a opté à partir des années 2000 pour une répartition des salariés entre un siège social et plusieurs antennes locales pour plus de proximité avec les sites et les acteurs des territoires. Le siège social est basé depuis 2017 à Rosières-près-Troyes dans l'Aube.



Les CEN, un pari réussi

Saviez-vous que le Conservatoire Champagne-Ardenne a contribué à la création de la Fédération nationale ?

Aujourd'hui, 29 Conservatoires couvrent tout le territoire métropolitain et même les DOM-TOM.

Les Conservatoires sont rassemblés en une Fédération nationale, basée à Orléans, qui représente le réseau, porte ou coordonne des programmes nationaux de préservation et favorise les échanges entre ses membres afin de renforcer leurs actions sur le terrain.

Le réseau des Conservatoires en quelques chiffres :

- 3 249 sites dont 1 077 en propriété
- 160 689 ha dont 13 363 ha en propriété
- 1 009 salariés
- 7 518 bénévoles

La parole à...

Christophe LÉPINE, président de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels



« Les Conservatoires d'espaces naturels : un réseau national cohérent et performant pour préserver les milieux naturels et la biodiversité en France. »

« Avec leurs mille salariés et leurs milliers d'adhérents et de bénévoles, les Conservatoires d'espaces naturels forment l'un des plus grands réseaux de préservation des espaces naturels en France ! Ces forces vives agissent dans chaque région, innove, créent et font bouger les territoires où ils sont implantés. »

Tous ensemble, dans notre Fédération, nous devenons ainsi plus forts nationalement, plus forts localement. Nous pouvons parler d'une seule voix auprès des décideurs et des partenaires. Nous venons d'ailleurs de voter une **stratégie fédérale** avec dix axes majeurs de développement pour les dix années à venir ! »

ves-souris par
européenne
onne gestion
ptères

Acquisition des Étangs de Belval-en-Argonne (51) en copropriété avec Natuarpunt, la LPO et la commune

Le Conservatoire du Patrimoine naturel de Champagne-Ardenne (CPNCA) devient le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne (CEN Champagne-Ardenne)

Acquisition des marais de Germont-Buzancy (08). 30 ans du CENCA !

Signature d'une convention de partenariat avec le Conseil général de la Marne

Agrément du Conservatoire par l'État et la Région

Le Conservatoire est nommé gestionnaire de la RNR Étang de la Horre

99

2006

2009

2011

2015

2016

2018



La gestion : un cœur de métier concret

Les sites gérés par le Conservatoire font l'objet de plans de gestion qui déterminent pour une durée de dix ans les opérations de restauration et d'entretien à mettre en œuvre (débranchage, pâturage, gyrobroyage, etc.) pour préserver la biodiversité. S'inscrivant dans un cadre partenarial et consensuel, l'action du Conservatoire prend en compte les attentes des différents usagers et ayants droits (communes, agriculteurs, pisciculteurs, sylviculteurs, chasseurs, etc.). Trois phases se dessinent dans l'activité de gestionnaire du Conservatoire.

1988 - 1998 : les premières actions de gestion

C'est l'âge d'or des chantiers bénévoles, les premiers chantiers nature sont organisés en 1990. Des centaines de bénévoles se mobilisent.

Première campagne chantier nature

Par où commencer, s'interroge Bernard Yungman en 1990, alors conservateur à Wignicourt (Ardennes) ? La pelouse a disparu en majeure partie sous les pins et les broussailles, au détriment de ses chères orchidées. Plein d'ardeur, les 5 ou 6 participants ont manié scies, serpes et fourches. En quelques heures, le résultat est remarquable. (extrait du Savart n°1)

Quelques repères :

- 1990 : 1^{er} plan de gestion à Chalmessin
- 1992 : 1^{ère} pêche au filet à Ramerupt
- 1995 : 1^{er} chantier international de jeunes organisé sur le Mont de Latrecey, « Campus vert »
- 1996 : 1^{ères} brebis à Spoy

1998 - 2008 : une gestion partenariale en plein essor

Les agriculteurs, partenaires de la gestion

Pour assurer la gestion écologique de ses sites, le Conservatoire a toujours privilégié le partenariat avec les exploitants agricoles locaux. Les partenariats agricoles ont globalement suivi la construction du réseau de sites. 374 hectares sont aujourd'hui entretenus par 35 agriculteurs assurant la fauche tardive ou le pâturage extensif des parcelles, ce qui témoigne du lien important entre les actions du Conservatoire et l'activité agricole des territoires.

Les lycées agricoles : chantiers école et terrains d'études

Au printemps 1993, les élèves du Lycée agricole de Droyes en Haute-Marne sont les premiers en France à profiter d'une convention de partenariat avec un Conservatoire. Une opération pilote et exploratoire pour accompagner les nouvelles perspectives de développement du monde rural et notamment la création de nouveaux métiers pour maintenir les emplois en milieu rural. Depuis 25 ans, les lycéens participent ainsi à la gestion de la prairie humide de Droyes.

D'autres partenariats avec les nombreux lycées agricoles de Champagne-Ardenne se sont créés au fil du temps. Sylvain Picard, professeur de Biologie-écologie au lycée viticole d'Avize, soulignait en 2014 que « l'enseignement agricole a inscrit en son socle l'éducation au développement durable. C'est un enjeu d'éducation de tous ses élèves, et c'est dans le cadre de sa mission d'animation et de développement des territoires que cette éducation se fait en partenariat avec les acteurs locaux ».

Témoignage d'un éleveur

Petit détour à Romilly-sur-Seine sur le tout premier site géré par le Conservatoire dans l'Aube. Le marais communal du Gué de Vailly est géré depuis presque 30 ans par le Conservatoire ! Pierre Picavet, éleveur de près de 500 bêtes à Ossey-les-Trois-Maisons, s'est vu confier la gestion du site en 2014. Il nous livre son point de vue...

« Je suis attaché à la conservation de ce type de milieu. J'ai moi-même un marais. On a été trop loin à remblayer toutes ces zones humides, on n'aurait jamais dû détruire toutes ces pâtures au profit de cultures pas forcément rentables et polluantes. Mais on se rend compte maintenant que l'on doit faire marche arrière. » dit-il avec conviction.

M. Picavet s'engage notamment à respecter le cahier des charges du Conservatoire. « Cela me convient, ça va dans le sens de tout ce qui se passe actuellement autour de l'écologie » déclare-t-il. En moyenne, l'éleveur fait pâturer 4 à 6 vaches pendant 6 à 8 mois. Le Conservatoire aide à la surveillance du troupeau en passant 1 fois par mois. « Il faut que ça se passe bien dans les deux sens, nous n'avons jamais eu de problème depuis le début, je suis satisfait de ce partenariat », ajoute-t-il. ●





PARTENARIAT

Quand gestion écologique rime avec insertion sociale

Exemple du chantier d'insertion environnement des marais de la Vesle

À partir de 2005, l'association Reims Espoir fait figure de partenaire technique privilégié pour la restauration des marais de la Vesle. Suite au diagnostic écologique réalisé en 2003-2004 par le Conservatoire, d'importants travaux d'abattage, de débroussaillage et de fauche sont menés sur deux communes « pilotes » Châlons-sur-Vesle et Jonchery-sur-Vesle, puis sur des parcelles privées. De 2004 à 2008, les équipes de Reims Espoir ont restauré plus de 17 hectares répartis sur 7 sites. Ce vaste programme de restauration a été financé par le Conseil général de la Marne, l'agence de l'eau Seine-Normandie et la Direction départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle.

Les associations d'insertion

Depuis 1994, le Conservatoire sollicite des structures d'insertion professionnelle pour la réalisation des opérations de gestion. À travers ces années de collaboration, elles ont développé des compétences techniques adaptées aux spécificités de la gestion des sites naturels et ont pu renforcer leur rôle social de réinsertion professionnelle. L'association Parcours d'Insertion Sociale par le Travail et pour l'Emploi (PISTE) de Sézanne a été la première à intervenir sur les pâtures d'Oger et du Mesnil-sur-Oger. Aujourd'hui, le Conservatoire a recours à 15 associations d'insertion.

2008 - 2018 : renforcement des expériences de gestion et de restauration

L'amplification des partenariats et la diversification des sources de financement permettent d'intervenir sur une plus grande partie du réseau de sites préservés. Avec plus de 2 200 hectares de zones humides, le Conservatoire confirme son expérience en matière de gestion et de restauration de ces milieux.

Implication dans les démarches agri-environnementales

À partir des années 1990, le Conservatoire s'implique largement dans la définition d'une agriculture durable en participant à la mise en place du volet environnement des Contrats Territoriaux d'Exploitation, à la définition et à la gestion de certaines mesures agri-environnementales, à l'organisation avec la DRAF de formations agri-environnementales, à l'information et la sensibilisation des agriculteurs. Il siège dès l'an 2000 en commission départementale d'orientation agricole (CDOA).

Un nouveau mode de collaboration voit alors le jour entre les agriculteurs et le Conservatoire pour la mise en œuvre des opérations agri-environnementales. *Concilier agriculture et environnement : tel est le pari du Conservatoire en vallée de l'Aisne, avec comme symbole emblématique de son action, le rôle des genêts, espèce à sauver à tout prix, et qui souffre de la fauche précoce des prairies. Les prairies de fauche, achetées en copropriété avec les communes, sont ensuite gérées de manière compatible avec la biologie de reproduction du rôle des genêts : fauche sympa, fauche tardive, non utilisation de produits phytosanitaires...* (extrait du Science & nature hors-série n°7 spécial VANEF – 1997)

L'association édite en 2017 un guide des prairies : outil d'aide à la gestion des prairies basé sur les propriétés agroécologiques et les objectifs du gestionnaire et de l'exploitant agricole (cf Savart 97-98).





La sensibilisation à la nature

Dès sa création, le Conservatoire a proposé des animations de découverte accompagnée, tant vers les scolaires que vers le grand public. Entre chantiers bénévoles, réunions publiques, visites guidées et projets scolaires sur plusieurs séances, le Conservatoire participe à la sensibilisation de tous les publics. Il met en place des animations originales afin d'attirer d'autres publics qui ne fréquentent pas habituellement les sorties nature classiques : week-end dessin naturaliste, concert philo sous les hêtres...

L'accueil du public sur les sites : du panneau d'information au schéma d'accueil

Quelques dates clés

2001 : rédaction du plan d'interprétation de la Réserve Naturelle Nationale de la Pointe de Givet (08)

2013 : le Conservatoire relooke les panneaux d'information installés à l'entrée des sites. Une nouvelle identité graphique plus contemporaine et qui se veut plus lisible

2016 : inauguration du sentier d'interprétation des Brebis à Brienne-la-Vieille (10)

2018 : élaboration du schéma d'accueil de la Réserve Naturelle Nationale des Pâtis d'Oger et du Mesnil-sur-Oger (51)



Une communication et un logo en perpétuelle évolution

Depuis 1990, trois versions différentes du journal du Conservatoire « Savart » verront le jour. Ce numéro est le 100^{ème}.

Mais au fait, pourquoi Savart ?

Les pelouses sèches, appelées autrefois en champagne « Savart », sont des végétations herbacées rases composées d'une grande diversité de plantes à fleurs et ponctuées d'arbustes et de buissons. Elles couvraient autrefois une grande partie de la région et servaient de pâturage pour les troupeaux de moutons itinérants. Suite au déclin de l'élevage et au développement de l'agriculture intensive, plus de 95 % des pelouses sèches ont disparu depuis 1950 en Champagne-Ardenne.

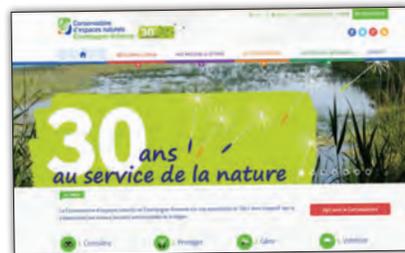
Et concernant le logo ?

Le logo connaîtra également deux principales évolutions au gré du changement de nom de l'association.



La communication numérique

Plus fonctionnel et plus moderne, le nouveau site internet permet depuis 2013 de tout savoir sur les sites et les actions du Conservatoire. La page Facebook activée en 2015 présente régulièrement son actualité.



Fréquence grenouille, une opération nationale 100 % CEN Champagne-Ardenne

Fréquence grenouille vise à sensibiliser les différents publics (adultes, scolaires, usagers, urbains) sur la nécessité de protéger les zones humides. Initié en 1995 par le CEN Champagne-Ardenne, l'opération prend une dimension nationale et est relayée par la Fédération des Conservatoires deux ans plus tard. Depuis 2008, les réseaux Réserves naturelles de France et Conservatoires d'espaces naturels coordonnent cette manifestation nationale, en métropole et outre-mer.

Près de 300 animations (sorties terrain diurnes, nocturnes, aménagements de crapauducs, conférences, diaporamas, expositions, ateliers pédagogiques, opération de sauvetage d'amphibiens...) ont permis de sensibiliser 8 000 participants en 2018.



Assemblée générale dans les marais de Germont à proximité de Boulton-aux-Bois : retour aux sources !



14 AVRIL

Fête du conte dans la Réserve Naturelle Nationale de la Pointe de Givet.

02 JUIN



12 MAI



10^{ème} fête des étangs de Belval-en-Argonne

Animation sur le site Natura 2000 Haute vallée de l'Aube à Bay-sur-Aube, le Conservatoire s'investit dans les politiques territoriales notamment dans la mise en œuvre de la politique Natura 2000.



03 JUIN

2018 >> l'année des 30 ans

Au cours de l'année 2018, le Conservatoire a fêté ses 30 ans à travers plusieurs manifestations destinées à différents publics

23-27 MAI



La fête de la nature dans les territoires, 8 animations programmées dont une balade sur la pelouse des Rosières à Champillon dans la Marne en partenariat avec la commune et le PNR Montagne de Reims.

Chantiers nature avec le MRJC Aube dans le Nogentais : jeunes bénévoles en « camp chantier » - Saint-Nicolas-la-Chapelle / La Saulsotte.

JUILLET OCTOBRE



Exposition photographique présente dans la Réserve Naturelle Régionale du Marais de Reuves jusqu'au 30 août pour fêter les 10 ans de la réserve et découvrir le site autrement.

Opération Sapins de Noël pour la biodiversité dans le Marais des sources de la Vingeanne à Aprey.

08 DÉCEMBRE



25 MAI



VIE ASSOCIATIVE

Assemblée générale du 14 avril 2018

Élection du nouveau conseil d'administration

- Président : Roger Gony
- Vice-président : Guy Venault
- Secrétaire général : Jean-Marie Sogny
- Secrétaire adjoint : Marc Deroy
- Trésorier : Bruno Fauvel
- Trésorier adjoint : Frédéric Pierrot
- Autres administrateurs : Pascal Corneux, Jean-Claude Deschatres, Claude Lecomte, Anne Ribeyre



Du nouveau dans l'équipe

Bienvenue à... Mélanie Braillon-Vuille

Arrivée en septembre dernier, je succède à Laure Rogeaux en tant que chargée de mission sur le territoire de la Marne ouest. Originnaire de l'Aisne, j'ai travaillé durant plus de 8 ans dans un bureau d'études spécialisé sur les milieux aquatiques et notamment les cours d'eau (programme d'entretien et rétablissement de la continuité écologique). J'ai une formation en écologie et gestion de la biodiversité. Mon travail consiste à accompagner les collectivités dans leurs projets liés à la préservation des milieux naturels, d'animer des sites Natura 2000 ou encore de sensibiliser la population locale à la biodiversité.



Margot Brunellière

Je suis chargée de projet Marne ouest et conservatrice de la Réserve Naturelle Régionale du Marais des Trous de Leu depuis septembre 2018. Originnaire de Loire-Atlantique (près de la mer !), je suis passionnée par tout ce qui touche à la nature. J'ai une formation en écologie et je suis naturaliste fauniste plutôt généraliste (entomo, herpéto, ornitho principalement). J'ai travaillé au sein d'un CPIE à Guérande et au CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ma mission consiste à mettre en œuvre le plan de gestion de la Réserve, mener des études et suivis scientifiques, etc.



Au revoir à...

Laure Rogeaux et Laura Czerniak en poste à l'antenne de Châlons-en-Champagne ont quitté la structure. Nous leur souhaitons bonne continuation.

Partenaires

Les actions menées par le Conservatoire sont permises par le soutien et la participation des adhérents, des donateurs et des bénévoles, ainsi que par la collaboration et l'aide de nombreux partenaires, dont :



Le Conservatoire est membre de la Fédération des CEN et du réseau des RNF.



Nomination de huit nouveaux conservateurs bénévoles

- Benoît NENING : prairies des boucles d'Iges (08)
- Lilian ENCINAS : pelouse de Rudemont à Mussy/Seine (10)
- Johanne BELLET : marais de la pâture à Beaulieu (10)
- Juliette CHERIKI-NIORT : Mont de Sery (08)
- Jérôme PROFIT : savart Bas de Vaux (10)
- Claude LECOMTE : marais de Saint-Gond et Marigny (51)
- Myriame BOISARD : noue de Précy-Notre-Dame (10)
- Marc DERROY : RNR marais des Trous de Leu (51)

Savart est publié par le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne

Directeur de la publication : Roger Gony
Rédaction et comité de relecture : CEN Champagne-Ardenne
Conception graphique : Nathanaël PICQ - nathna@wanadoo.fr

Illustrations : P. Déom, J. Chevallier
Crédits photos : L. Arthur, P. Bourguignon (Dédic Éditions), J.-J. Boutteaux, N. Choquet - CEN Normandie Seine, J.-P. Formet, L. Joly - PNR Montagne de Reims, A. Laforest, L. Lambert, MRJC Aube, R. Monnehay - CEN Picardie, Y. Peyrard, Rosenzweig - CC, CEN Champagne-Ardenne.



Impression : Imprimerie Sopaic à 1 400 exemplaires
ISSN 1150-7705

Hommage à Jacques Princet



C'est avec tristesse que fin 2018, nous avons appris la disparition de Jacques Princet à l'âge de 86 ans. Jacques, en marge de son métier d'enseignant en agriculture à Chaumont, s'investit bénévolement au sein du Conservatoire dès sa création. Il devient d'emblée membre de l'association et restera un de ses plus fidèles adhérents. Déjà impliqué dans la vie naturaliste des années 1980, notamment au sein de la Société de Sciences Naturelles et d'Archéologie de la Haute-Marne, il connaît bien le terrain de son département et dispose d'un solide réseau relationnel. Ces qualités seront précieuses à la protection de la nature, notamment en faveur de la gestion de sites comme le Mont de Latrecey ou la falaise de Dancevoir. Mais c'est surtout pour sauver la dernière pelouse sèche de Dinteville, sa commune de résidence, que Jacques s'investira, en tant que conservateur bénévole pendant près de 30 ans.

Avec Jeanne son épouse, Jacques a participé au fil des années à un nombre incalculable de sorties guidées sur les sites naturels haut-marnais et au bois. Leur arrivée au volant de leur fidèle Renault 4L apportait toujours le sourire et la bonne humeur. Et souvent, le groupe se voyait offrir une part de tarte ou d'un excellent gâteau « fait maison » à partager.

Le Conservatoire adresse ses sincères condoléances à Jeanne ainsi qu'à la famille et aux proches de Jacques.

À noter

L'Assemblée générale ordinaire du Conservatoire se tiendra le samedi 27 avril prochain à Romilly-sur-Seine (10) à partir de 9h. L'occasion de prendre part à la vie du Conservatoire tout en participant à la découverte du marais du Gué de Vailly.



CEN Champagne-Ardenne
9 rue Gustave Eiffel
10430 ROSIÈRES-PRÈS-TROYES
03 25 80 50 50

secretariat@cen-champagne-ardenne.org
www.cen-champagne-ardenne.org